



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan national des commissions scientifiques régionales d'acquisitions 2021

1er juillet 2022

Agnès Lepicard et Eva Pchelka
Bureau de l'animation scientifique et des réseaux
Service des musées de France

1. Présentation de l'étude

- Historique
- Objectifs
- Méthodologie
- Périmètre

2. Résultats

- **Activité des musées**
- **Nature des acquisitions**
 - Nombre et nature des dossiers et objets acquis
 - Modes et montants des acquisitions
 - Évaluation des avis sur les dossiers

3. Conclusions

1. Présentation de l'étude

- Historique
- Objectifs
- Méthodologie
- Périmètre

Historique

- ✓ **2016 : rapport de l'inspection des patrimoines sur les commissions scientifiques régionales d'acquisition** : constat d'une absence de données consolidées sur les acquisitions des musées de France territoriaux (hors musées nationaux)
- ✓ **2019 : premier bilan national** sur les acquisitions de **2016 à 2018**
- ✓ **2021 : second bilan national** sur les acquisitions de **2019 à 2020**
- ✓ **2022 : troisième bilan national** sur les acquisitions de **2021**

La collecte de données sur 6 ans permet de dégager des tendances. Toutefois, la méthode de collecte et l'exploitation des données ayant été améliorées sur la période (harmonisation des remontées, automatisation des calculs), les résultats obtenus ne sont pas strictement comparables.

Objectifs

- Dresser annuellement un bilan d'**un des piliers de la politique des musées** afin de :
 - ✓ diffuser une **information fiable** sur cette question (HCMF, DRAC, site internet du MC) et/ou être en capacité de répondre aux interrogations adressées au ministère (Parlement, Cour des comptes, presse, etc.) ;
 - ✓ identifier les **tendances et évolutions** en matière d'acquisition ;
 - ✓ **évaluer le processus d'acquisition** lui-même afin de mettre en évidence des améliorations possibles ;
 - ✓ déterminer des **actions à mener** pour répondre à ces constats.

Méthodologie

- Réalisation d'une **synthèse régionale** compilant l'ensemble des acquisitions sur un an
(sources : procès-verbaux des CSRA ; vérification des données à l'aide des formulaires d'acquisition, des avis préalables du SMF, des ordres du jour des CSRA et des feuilles de vote).
- Réalisation d'une **synthèse nationale** compilant la totalité des données régionales

Périmètre de l'enquête 2021

Période : 2021, avec des références ponctuelles aux résultats des enquêtes précédentes

Aire géographique : toutes les régions (métropole et outre-mer) ; tous les musées de France territoriaux (hors musées nationaux)

Les données comptabilisées :

- données sur l'activité des musées (nombre de musées actifs et inactifs en CSRA, top des musées acquéreurs...) ;
- données sur les acquisitions (nombre de dossiers instruits ; nombre d'objets acquis ; répartition scientifique des dossiers ; modes et montants des acquisitions ; nombre et nature des avis rendus en CSRA).

Les données non comptabilisées :

- matérialité des œuvres : peintures, sculptures, arts graphiques, photographies... (trop de biais d'exploitation).

Nouveautés :

- harmonisation des méthodes de comptage avec la DGCA pour l'art contemporain : beaux-arts XXe avant 1980 / beaux-arts XXIe après 1980 (césure à la date de création de l'œuvre) ;
- fiabilisation des données, avec des PV plus exploitables et une automatisation des calculs.

CHIFFRES CLÉS 2021

435

C'est le nombre de musées acquéreurs, sur un total de 1161 musées territoriaux

3022

C'est le nombre de dossiers déposés par les musées en CSRA ou en délégation permanente

84 115

C'est le nombre d'objets traités, chaque dossier comprenant de 1 à plusieurs milliers d'objets

39

C'est le nombre de CSRA organisées, d'une durée d'1 à 2 jours

47 941

767€

C'est la valeur totale des objets acquis à titre onéreux ou gratuit

2. Résultats

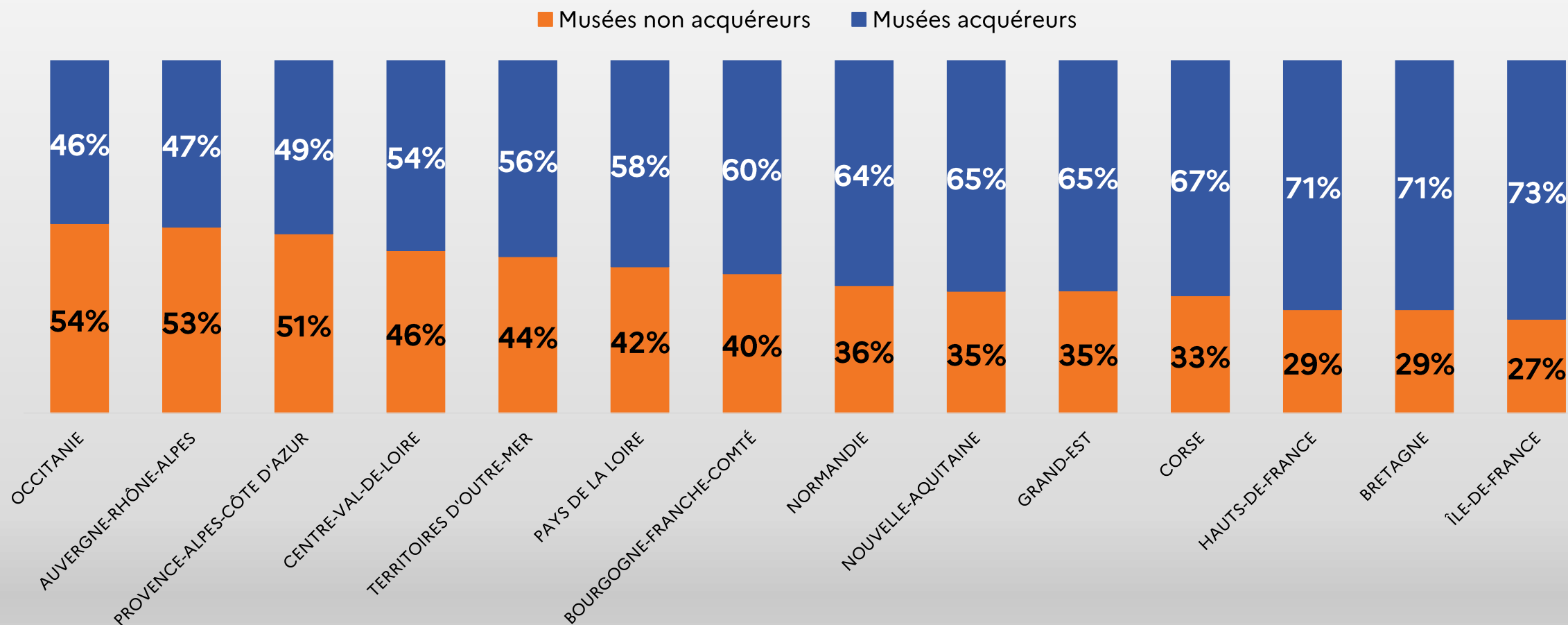
- **Activité des musées**
- **Nature des acquisitions**
 - Nombre et nature des dossiers et objets acquis
 - Modes et montants des acquisitions
 - Évaluation des avis sur les dossiers

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MUSÉES ACQUÉREURS ENTRE 2016 ET 2021



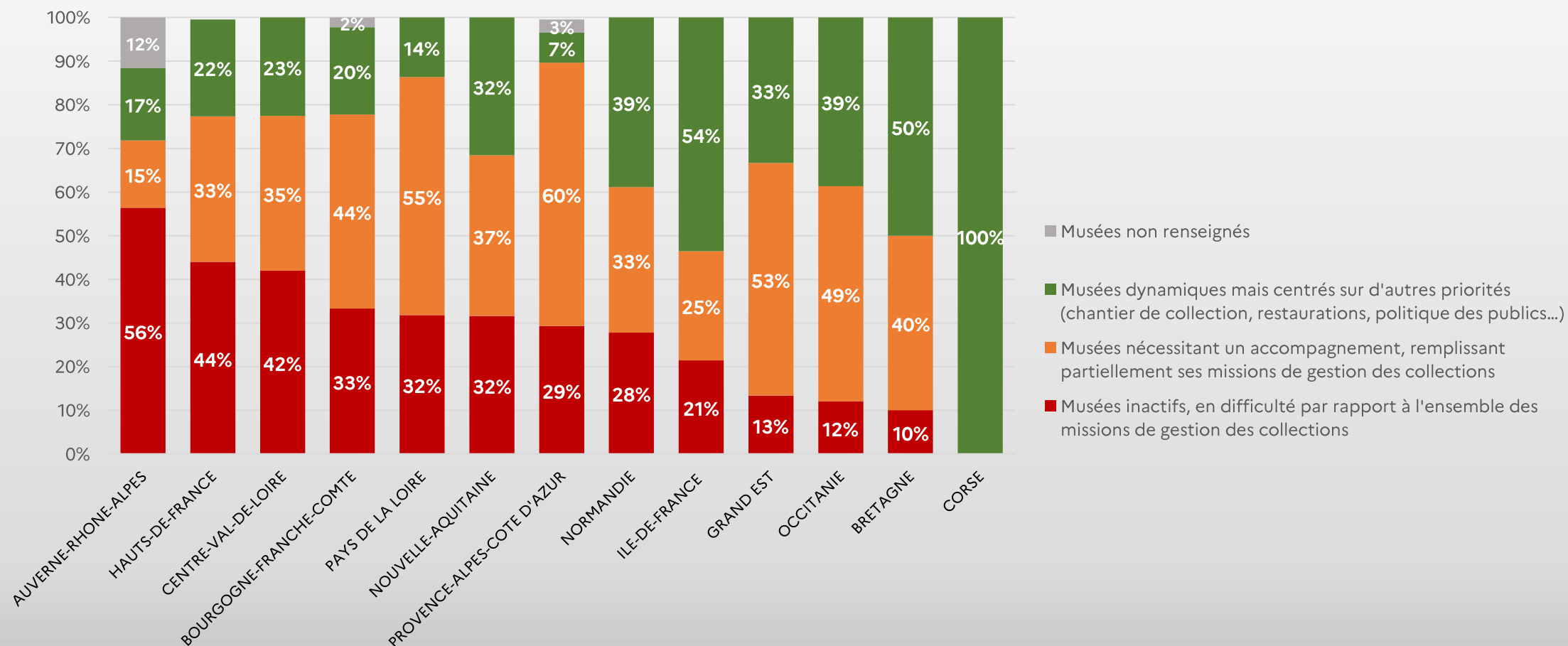
Note de lecture : un tiers des musées de France a présenté des acquisitions en 2021. La hausse du nombre de musées acquéreurs se vérifie dans toutes les régions. Cette dynamique globale masque des disparités entre les musées de France. Comme nous le verrons, certains musées présentent des acquisitions chaque année, voire à chaque commission, quand d'autres ne s'enrichissent qu'épisodiquement.

PART DES MUSEES ACQUÉREURS ET NON ACQUÉREURS ENTRE 2016 ET 2021



Note de lecture : les musées acquéreurs sont ceux qui ont soumis au moins un projet d'acquisition en commission (CSRA ou DP) depuis 2016. On constate des différences importantes entre les régions. Plus de la moitié des musées ne sont jamais passés en commission depuis 2016 en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur. D'autres régions comptent une part très significative de musées actifs comme les Hauts-de-France, la Bretagne ou l'Île-de-France.

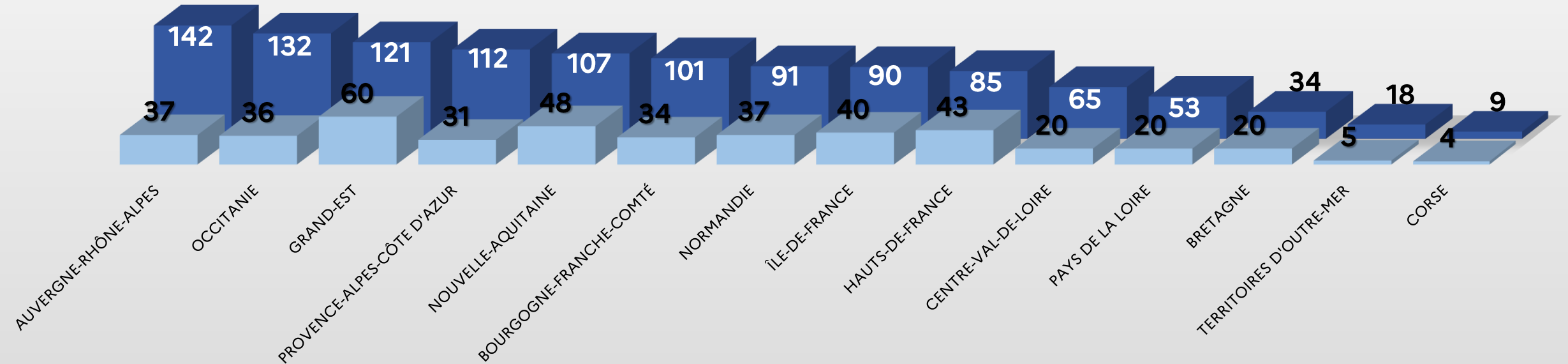
SITUATION DES MUSÉES ABSENTS DES CSRA



Note de lecture : la situation des musées absents des CSRA depuis 2016 a fait l'objet d'une enquête auprès des conseillers pour les musées en 2020. Des raisons multiples, souvent cumulatives, expliquent leur absence en CSRA (absence de responsable scientifique, absence de budget, méconnaissance de la procédure...), mais tous ne sont pas en retrait de leurs obligations de gestion des collections. Certains musées sont dynamiques mais ont d'autres priorités d'investissement ; d'autres auraient besoin d'un accompagnement renforcé ; une partie est en difficulté au regard de toutes les obligations du code du patrimoine.

PART DES MUSÉES DE FRANCE ACQUÉREURS EN 2021 PAR RÉGION

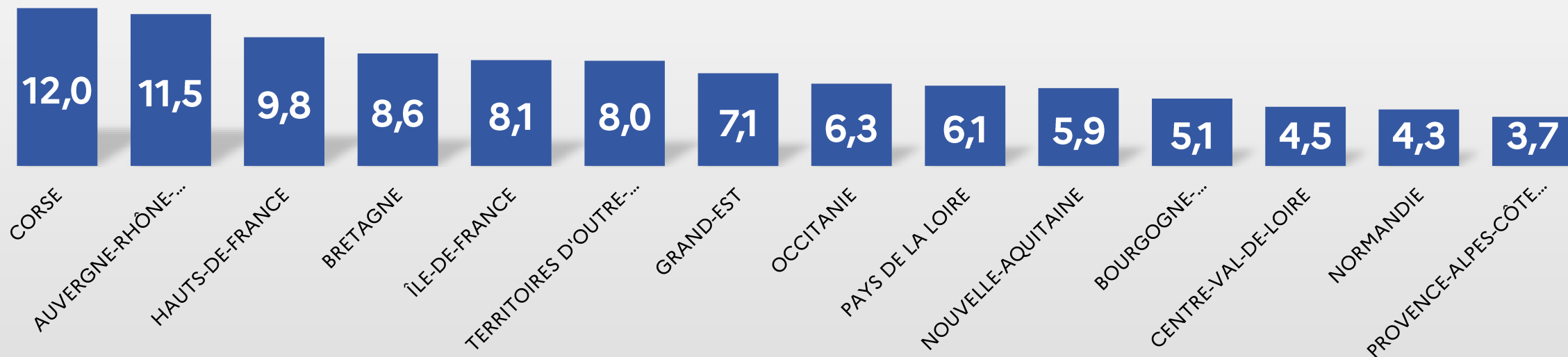
■ Nombre de musées acquéreurs en 2021 ■ Total des Musées de France (hors musées nationaux)



RÉGION	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Grand-Est	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nouvelle-Aquitaine	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Centre-Val-de-Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Territoires d'Outre-mer	Corse	MOYENNE
Pourcentage des musées acquéreurs de 2021	26%	27%	50%	28%	45%	34%	41%	44%	51%	31%	38%	59%	28%	44%	38%

Note de lecture : si la part des musées acquéreurs s'établit en 2021 à 38% au niveau national, les écarts régionaux sont importants, avec 59% de musées acquéreurs en Bretagne (maxi), contre 26% en Auvergne-Rhône-Alpes (mini).

NOMBRE MOYEN DE DOSSIERS PRÉSENTÉS EN CSRA PAR MUSÉE ACQUÉREURS POUR L'ANNÉE 2021

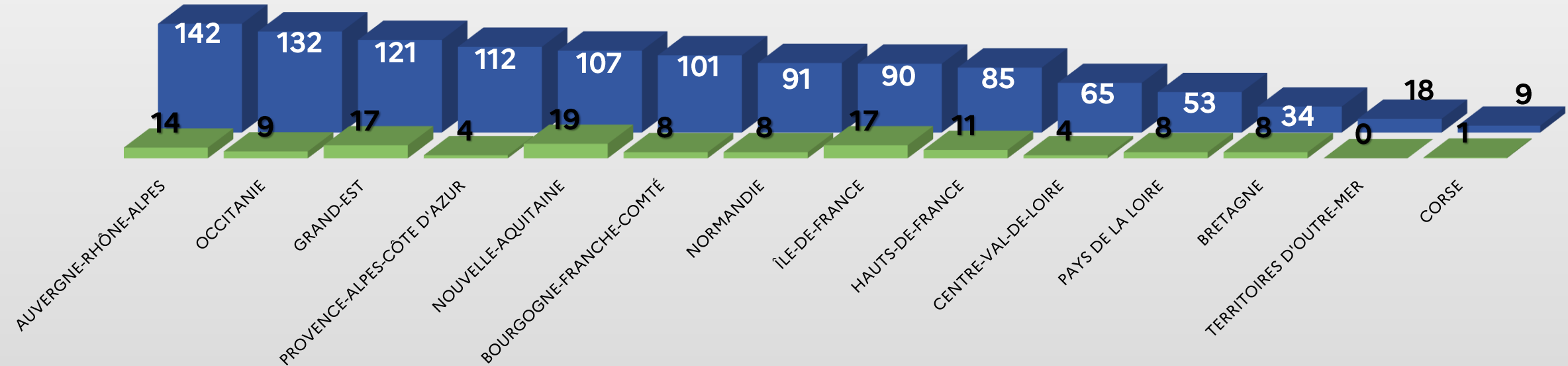


RÉGION	CORSE	Auvergne-Rhône-Alpes	Hauts-de-France	Bretagne	Île-de-France	Territoires d'outre-mer	Grand-Est	Occitanie	Pays de la Loire	Nouvelle-Aquitaine	Bourgogne-Franche-Comté	Centre-Val-de-Loire	Normandie	Provence-Alpes-Côte d'Azur
NOMBRE DE MUSÉES	4	37	43	20	40	5	60	36	20	48	34	20	37	31
NOMBRE DE DOSSIERS	48	427	421	171	322	40	423	225	122	284	174	90	159	116

Note de lecture : dans certaines régions, un petit nombre de musées concentre la majorité des acquisitions comme en Auvergne-Rhône-Alpes (26% de musées actifs, pour 11,5 dossiers par musée). Le volume des acquisitions est mieux réparti en Normandie (40% de musées acquéreurs avec un nombre moyen de 4,3 dossiers par musée).

PART DES MUSÉES PASSANT TOUS LES ANS EN CSRA ENTRE 2016 ET 2021 PAR RÉGION

■ Nombre de musées passants tous les ans ■ Total des Musées de France (hors musées nationaux)



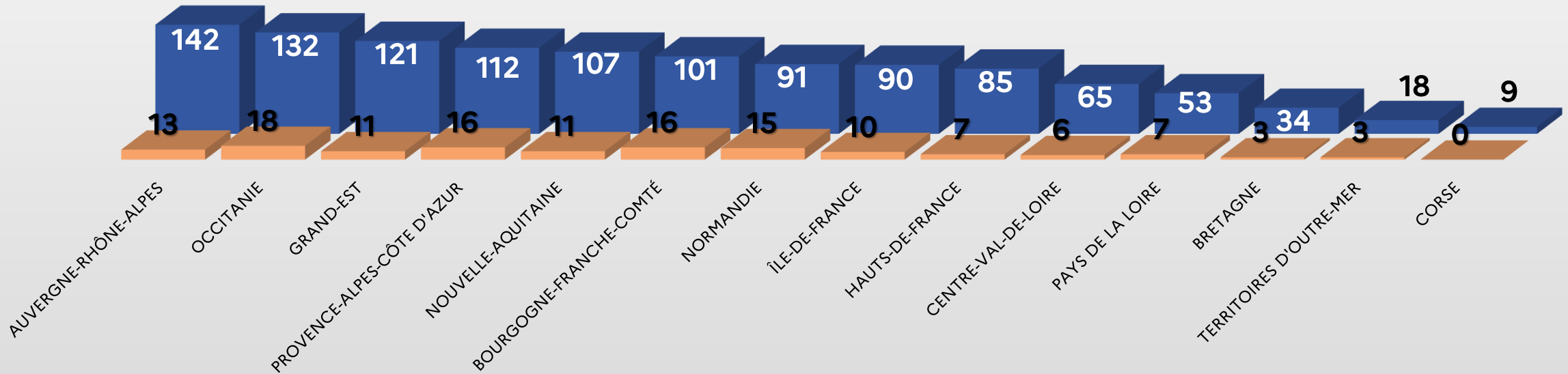
RÉGION	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Grand-Est	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nouvelle-Aquitaine	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Centre-Val-de-Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Territoires d'Outre-mer	Corse	TOTAL
Pourcentage des musées passant tous les ans	10%	7%	14%	4%	18%	8%	9%	19%	13%	6%	15%	24%	0%	11%	11%

Note de lecture : seuls 11% des musées de France passent en moyenne tous les ans en CSRA, avec des écarts importants entre les régions : 24% en Bretagne – région qui ne compte que 34 musées de France – contre 6% en Centre-Val-de-Loire et 0% en territoire d’Outre-Mer.

PART DES MUSÉES DE FRANCE PASSÉS UNE SEULE FOIS EN CSRA ENTRE 2016 ET 2021 PAR RÉGION

■ Nombre de musées passés une fois entre 2016 et 2021

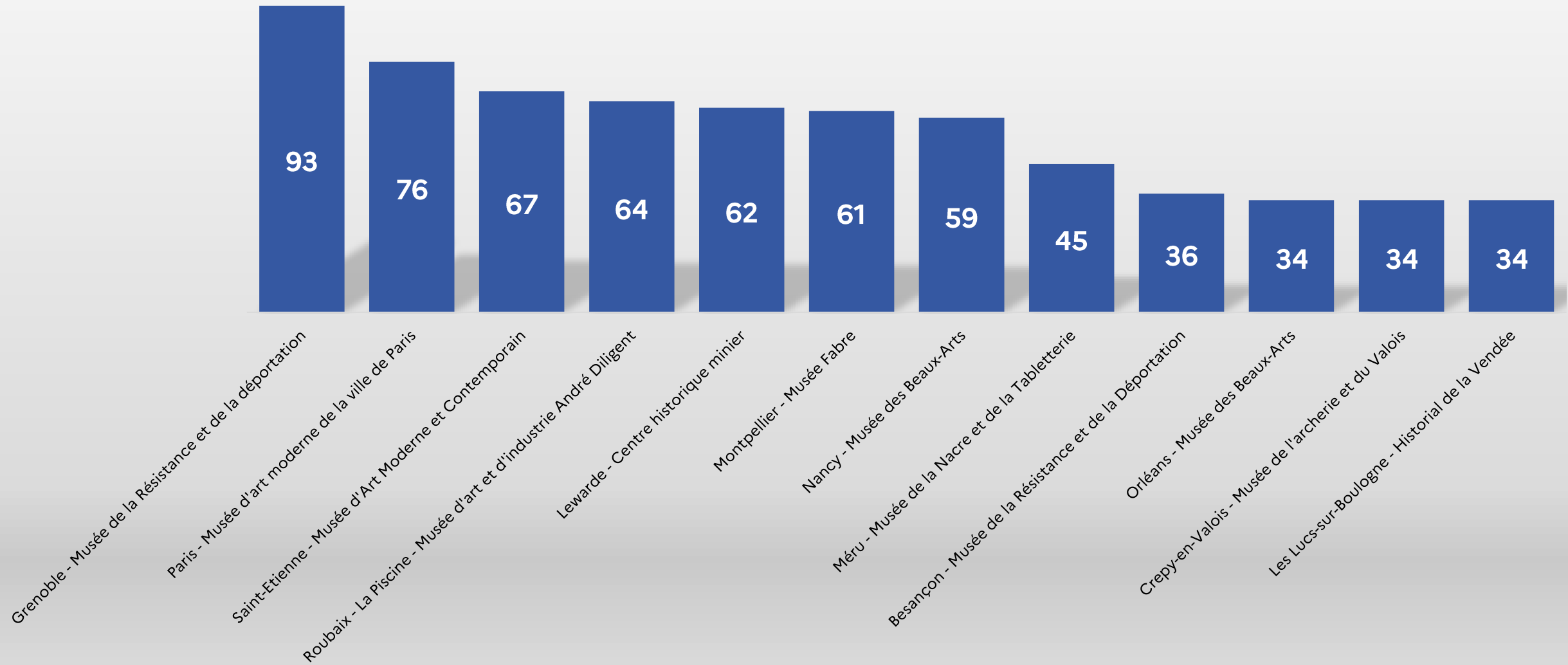
■ Total des Musées de France (hors musées nationaux)



RÉGION	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	Grand-Est	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nouvelle-Aquitaine	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Île-de-France	Hauts-de-France	Centre-Val-de-Loire	Pays de la Loire	Bretagne	Territoires d'Outre-mer	Corse	TOTAL
Pourcentage des musées passés une fois entre 2016 et 2021	9%	14%	9%	14%	10%	16%	16%	11%	8%	9%	13%	9%	17%	0%	12%

Note de lecture : sur l'ensemble des musées de France, la proportion de musées peu actifs (passés une seule fois en CSRA entre 2016 et 2021) s'établit à 12% au niveau national. En Corse, qui ne compte que 9 musées de France, tous les musées ont soumis plus d'un dossier en CSRA depuis 2016, alors que dans les territoires d'Outre-mer, 17% des musées n'ont présenté qu'un seul dossier et n'acquièrent donc qu'épisodiquement.

TOP 12 DES MUSÉES AYANT PRÉSENTÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE DOSSIERS EN CSRA EN 2021

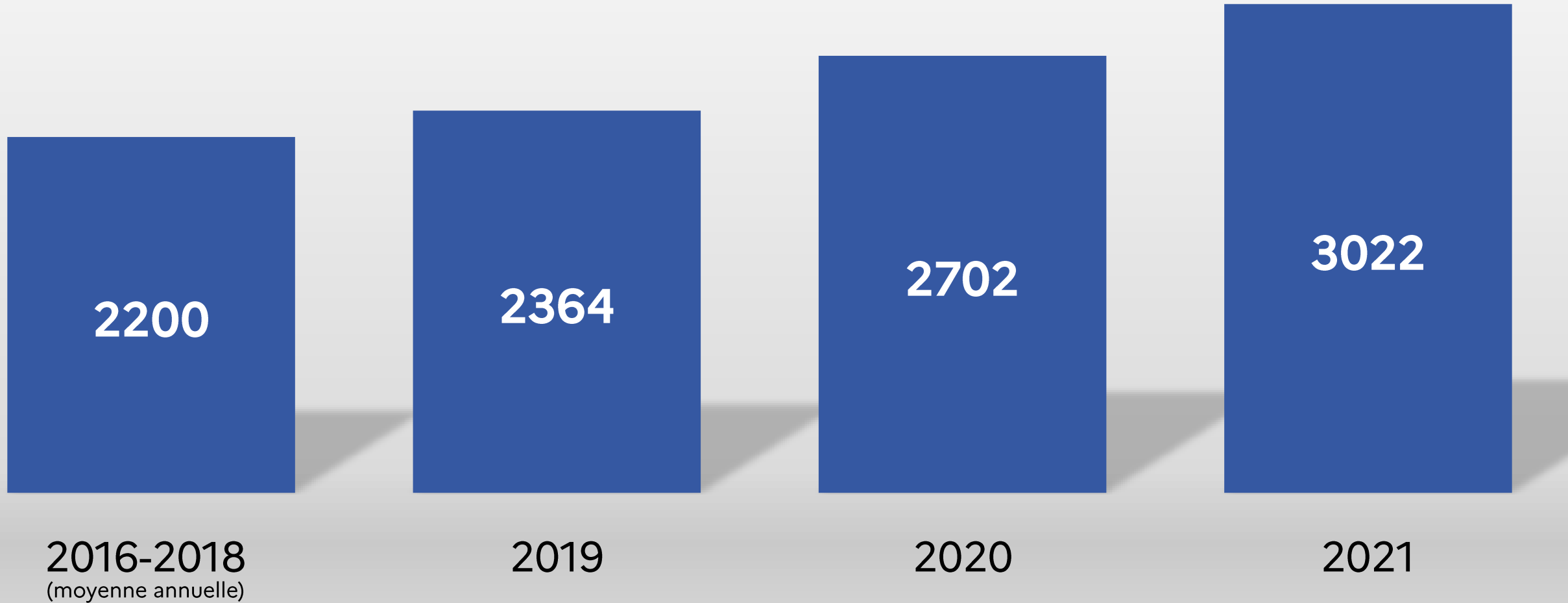


Note de lecture : cette donnée est susceptible de varier fortement d'une année sur l'autre, puisqu'elle dépend des opportunités d'acquisition des musées de France ou de l'issue de chantiers de collections (régularisations post-récolement).

2. Résultats

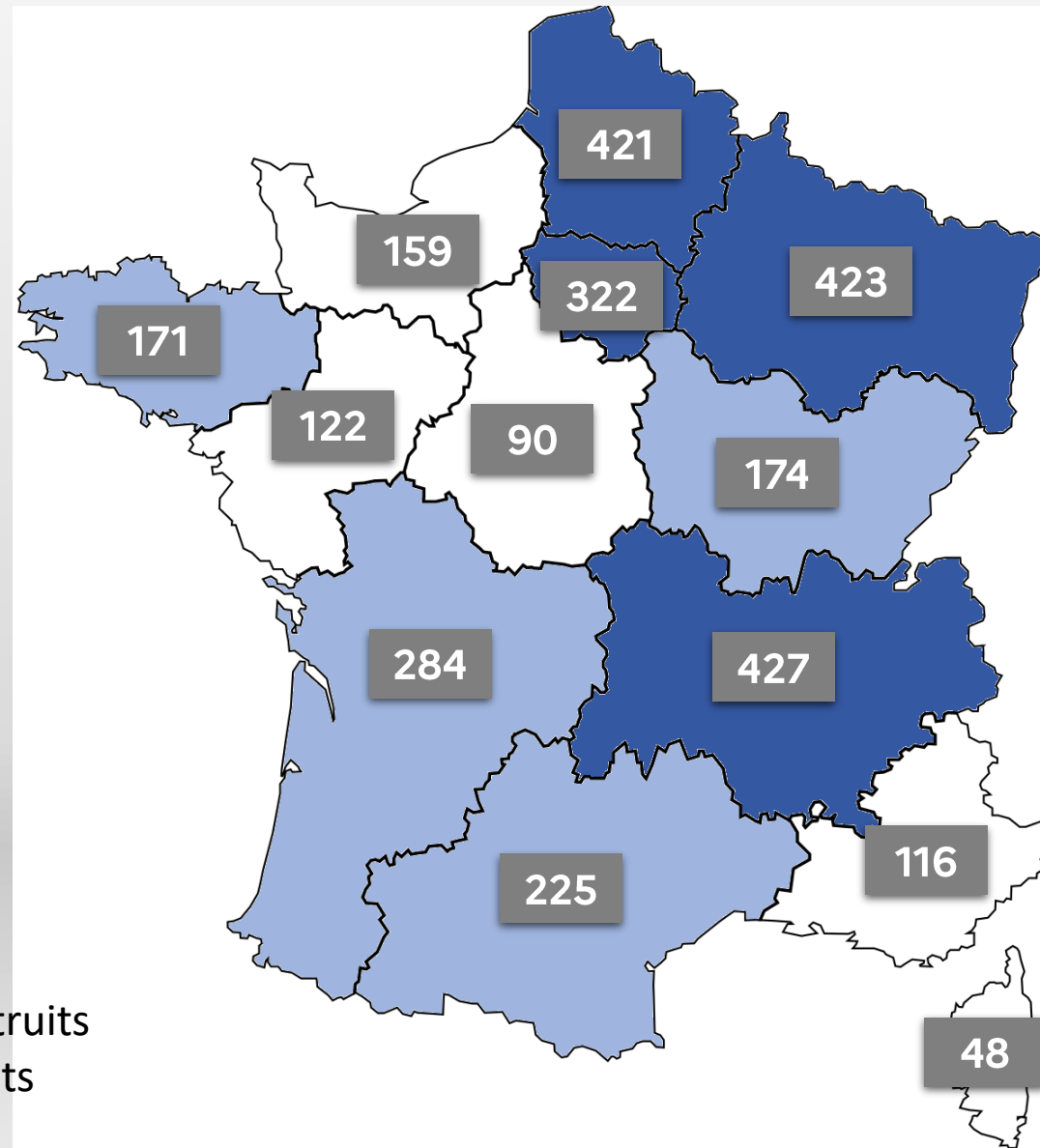
- **Activité des musées**
- **Nature des acquisitions**
 - Nombre et nature des dossiers et objets acquis
 - Modes et montants des acquisitions
 - Évaluation des avis sur les dossiers

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS D'ACQUISITION ENTRE 2016 ET 2021



Note de lecture : en tendance, on constate une hausse continue et régulière des acquisitions. Les musées de France sont aussi plus nombreux en CSRA (435 musées acquéreurs en 2021, contre 369 en 2020), entraînant mécaniquement une augmentation du nombre de dossiers présentés.

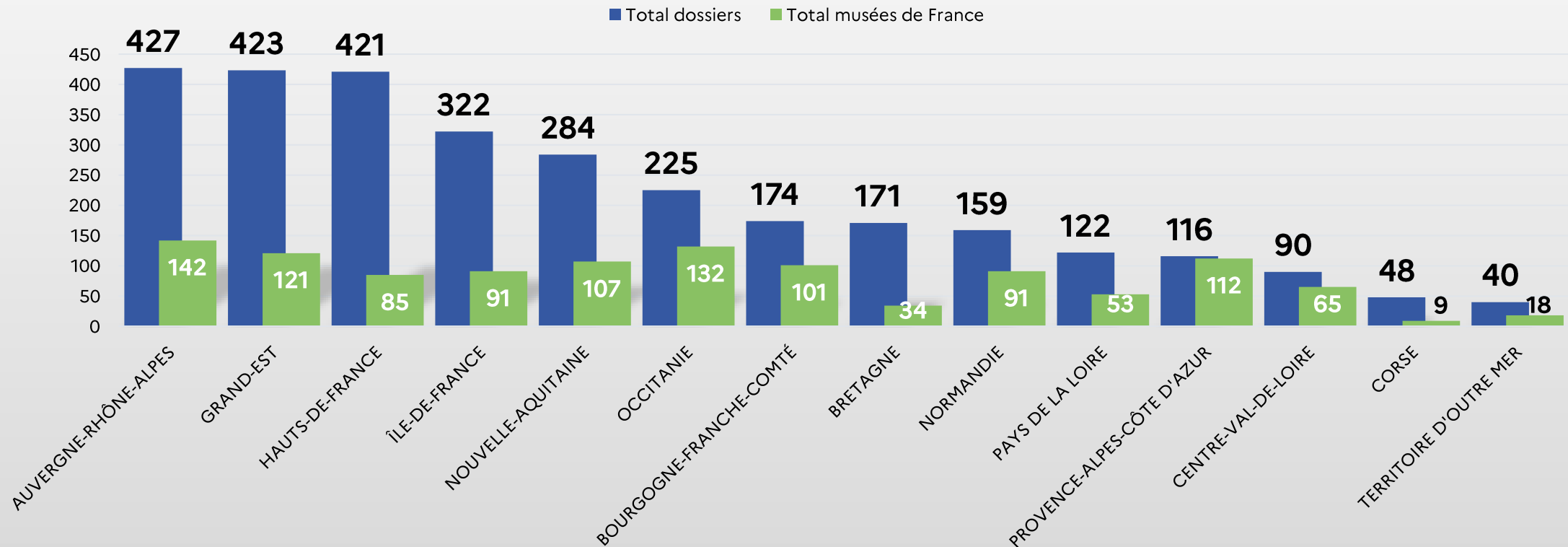
RÉPARTITION RÉGIONALE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA EN 2021



- Plus de 300 dossiers instruits
- Entre 170 et 300 dossiers instruits
- Moins de 170 dossiers instruits

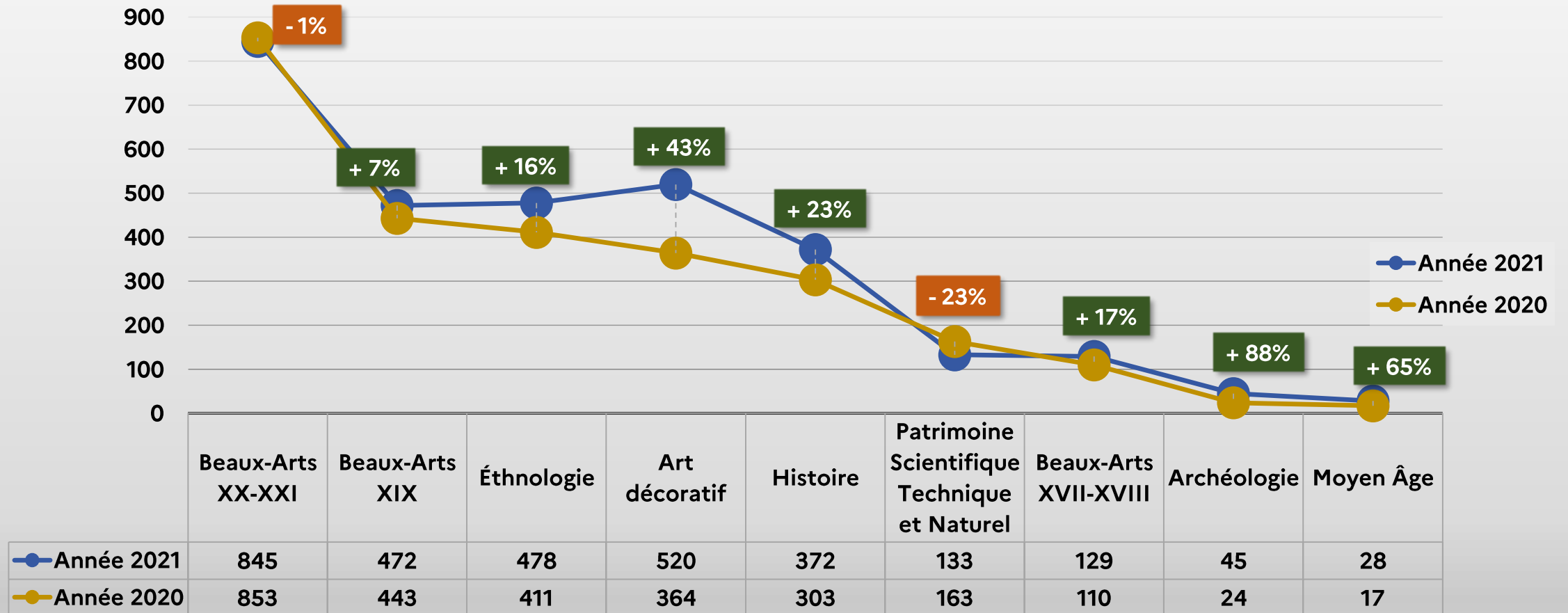
Note de lecture : la répartition régionale du nombre de dossiers instruits en CSRA varie peu d'une année sur l'autre. Certaines régions instruisent un très grand nombre de dossiers (Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Grand Est, Ile-de-France), d'autres présentent un volume plus faible de dossiers annuels.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA EN 2021 RAPPORTÉE AU NOMBRE DE MUSEES DE FRANCE



Note de lecture : sans surprise, les régions Grand Est, Hauts-de-France et Ile-de-France instruisent un nombre très élevé de dossiers, car elles comptent beaucoup de musées de France et un taux élevé de musées actifs en CSRA. La situation est plus contrastée pour les régions disposant de nombreux musées, mais d'une part plus faible de musées acquéreurs : Auvergne-Rhône-Alpes instruit beaucoup de dossiers, grâce à une moyenne élevée de dossiers par musée ; Occitanie se trouve en position intermédiaire, avec un taux médian de dossiers présentés par musée ; Provence-Alpes Côte d'Azur, qui cumule une part importante de musées absents en CSRA et un faible nombre de dossiers présentés par musée, est comptabilisée dans les régions instruisant peu de dossiers.

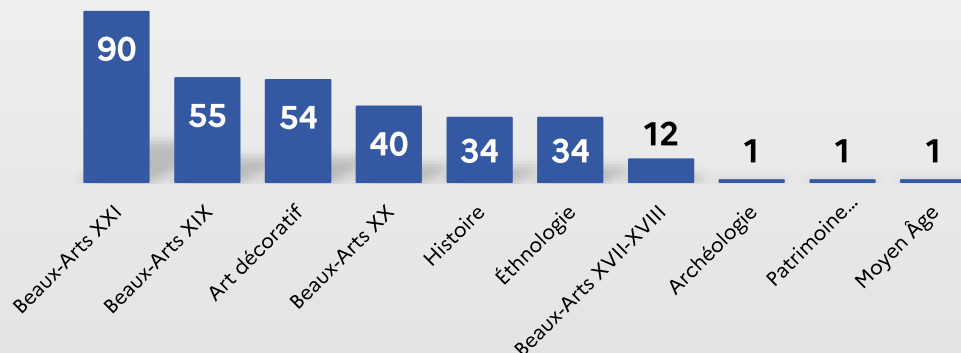
RÉPARTITION SCIENTIFIQUE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA - ÉVOLUTION 2020-2021



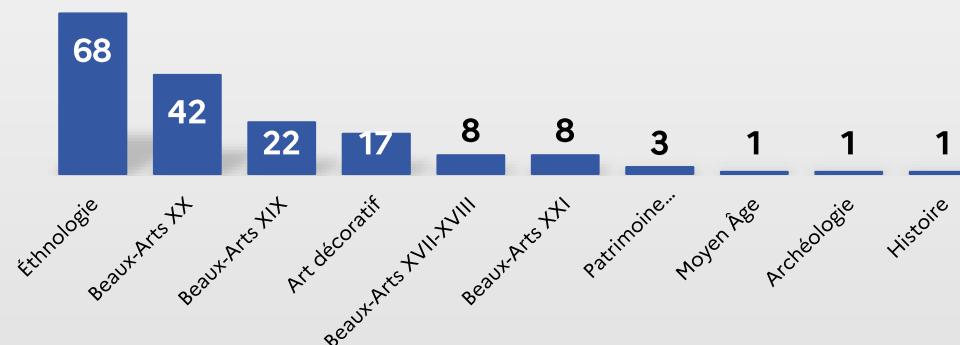
Note de lecture : la répartition scientifique des dossiers est assez stable d'une année sur l'autre avec une majorité d'acquisitions en art moderne et contemporain. On compte aussi de nombreux dossiers pour les Beaux-arts XIXe, l'ethnologie, les arts décoratifs et la catégorie Histoire. Le nombre d'avis décline pour le patrimoine scientifique et technique et les Beaux-arts anciens, avec une part encore plus faible d'acquisitions en archéologie et en Moyen-Age/Renaissance. La hausse du nombre de dossiers en art décoratif est purement conjoncturelle (entrées d'ensembles conséquents en collection).

RÉPARTITION SCIENTIFIQUE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA EN 2021 POUR 4 RÉGIONS

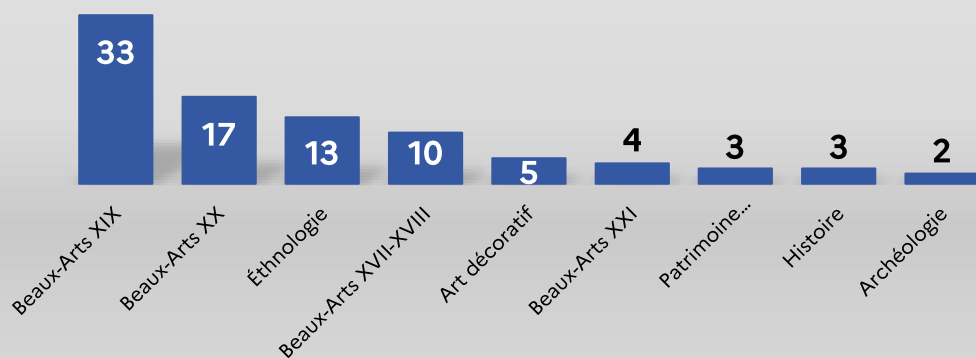
ÎLE-DE-FRANCE



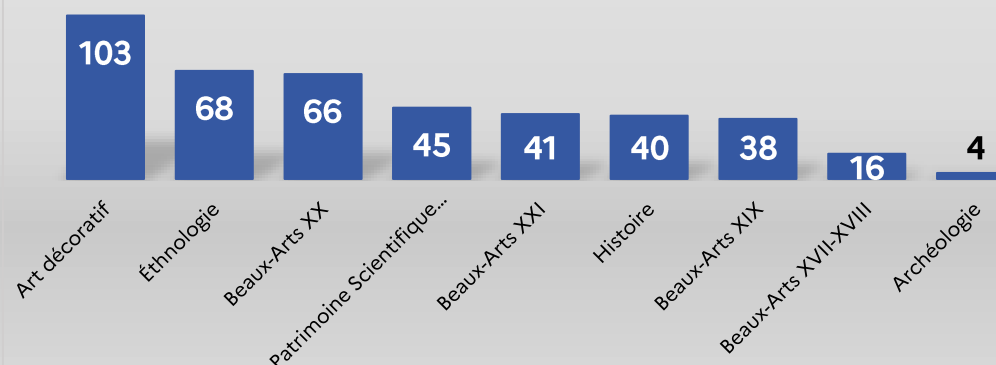
BRETAGNE



CENTRE-VAL-DE-LOIRE

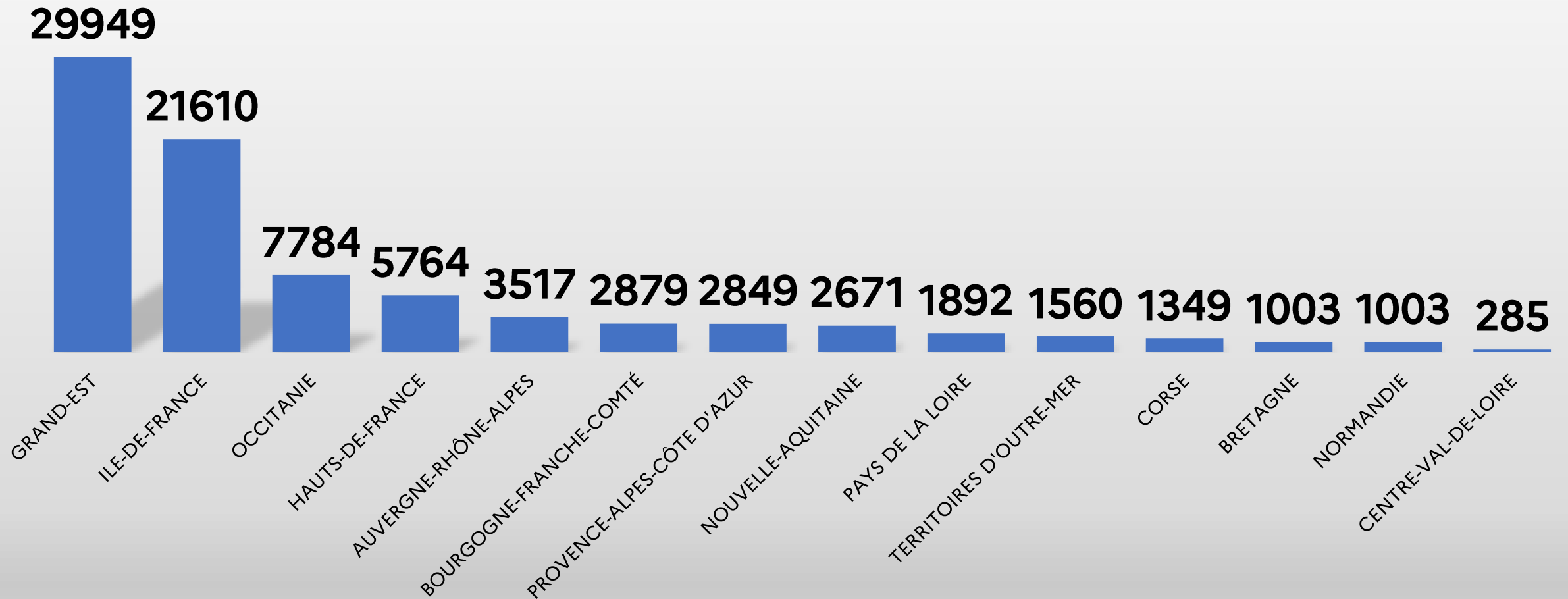


HAUTS-DE-FRANCE



Note de lecture : la répartition scientifique des dossiers est stable au niveau national, mais elle se décline de façon variable d'une région à l'autre, avec une dominante Beaux-arts en Ile-de-France, une coloration ethnographique en Bretagne et une forte présence des Beaux-arts XIXe en Centre-Val-de-Loire. En Hauts-de-France, les Beaux-arts sont plutôt en retrait par rapport aux arts décoratifs, à l'ethnographie et au patrimoine scientifique et technique.

NOMBRE D'OBJETS INSTRUITS PAR RÉGION EN 2021

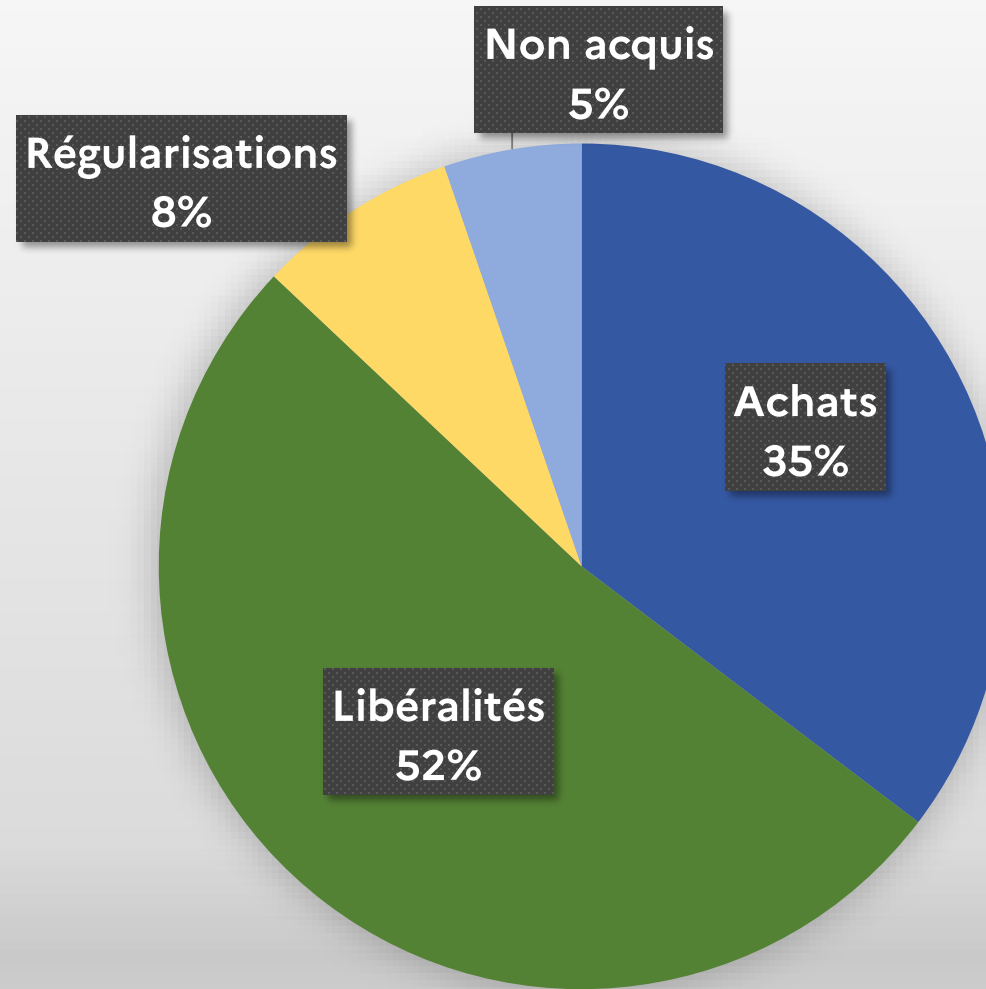


Note de lecture : cette donnée varie considérablement d'une année sur l'autre, selon les grands ensembles qui entrent en collection (ethnographie, archéologie, entomologie, photographie, fonds d'atelier...). La région Grand Est affiche cette année le plus grand nombre d'objets acquis avec l'importante donation liée au futur musée du cirque de Châlons-en-Champagne (7700 numéros), un fonds très important pour le muséum d'histoire naturelle de Troyes en paléontologie et en entomologie (plusieurs milliers de spécimens) et un fonds photographique conséquent pour le musée des Beaux-arts et d'archéologie de Troyes (2200 plaques stéréoscopiques).

2. Résultats

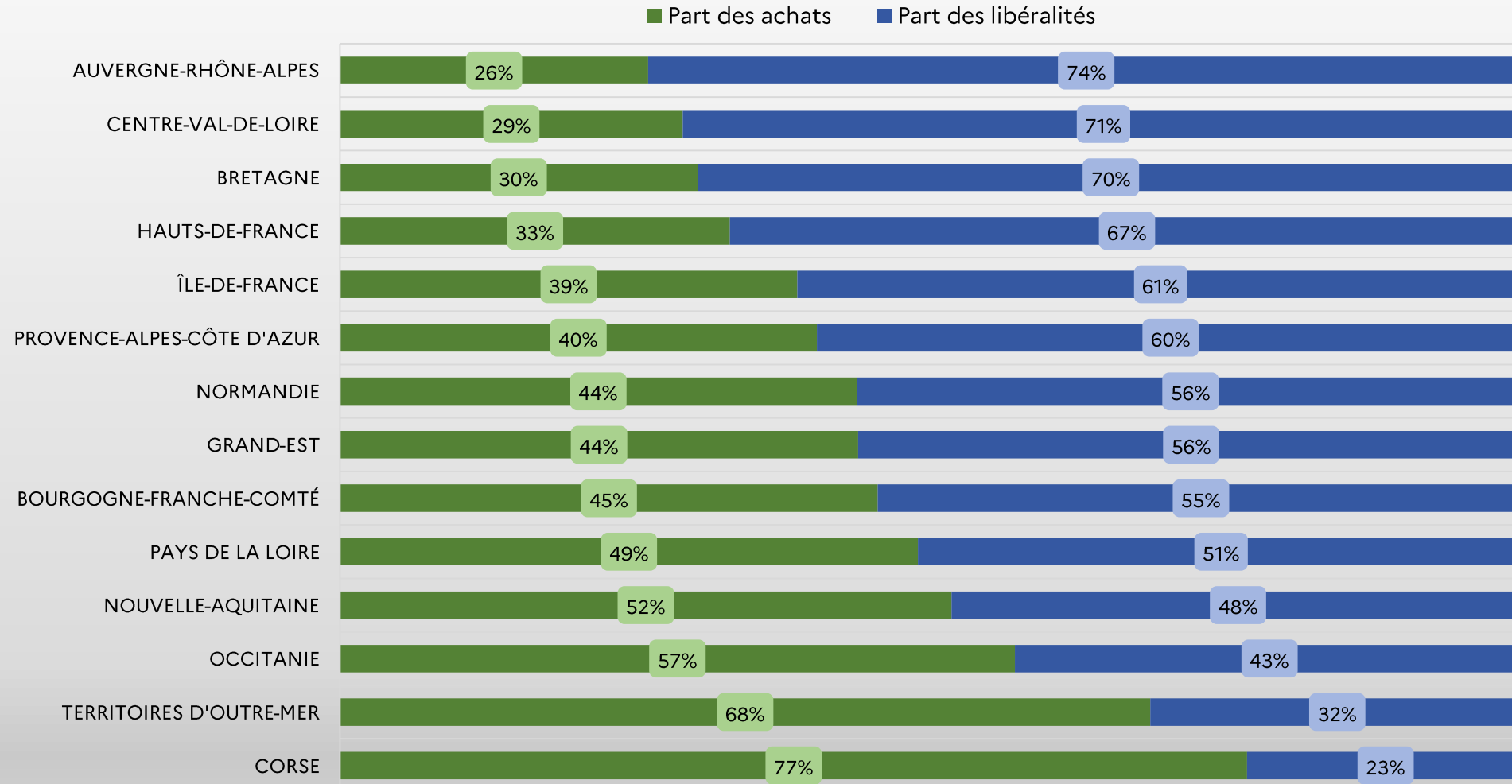
- **Activité des musées**
- **Nature des acquisitions**
 - Nombre et nature des dossiers et objets acquis
 - Modes et montants des acquisitions
 - Évaluation des avis sur les dossiers

PART DES DOSSIERS PAR MODE D'ACQUISITION EN 2021



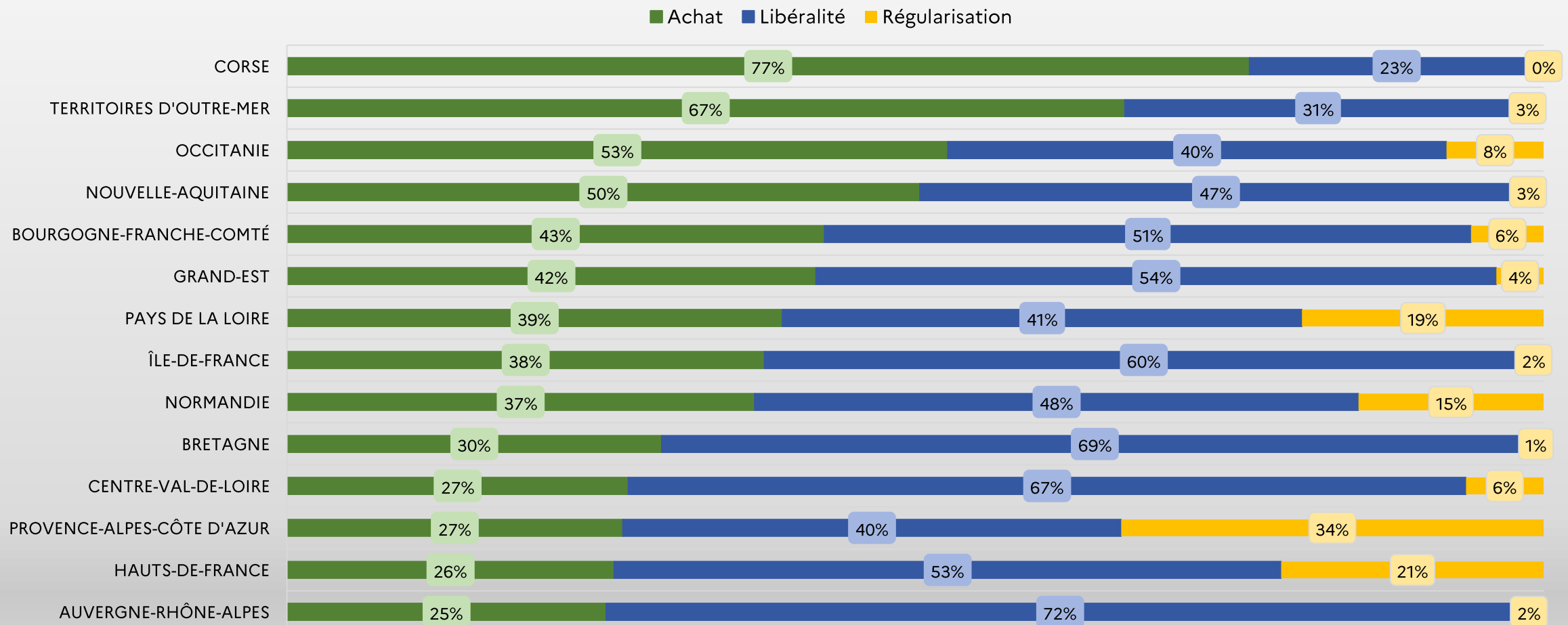
Note de lecture : la part relative des achats et des libéralités est relativement stable par rapport aux années précédentes. Les libéralités incluent toute acquisition à titre gratuit (don, donation, legs, transfert de propriété). Les régularisations interviennent soit au terme d'un chantier de collection (post-récolement), soit après l'achat d'une œuvre en vente publique sans sollicitation de la délégation permanente. La part des non acquis concerne essentiellement les achats qui n'ont pas abouti en ventes publiques.

PART DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS PAR RÉGION EN 2021



Note de lecture : la part relative des achats et des libéralités en région varie beaucoup d'une année sur l'autre, selon les opportunités d'entrées en collection. Les dons consentis au musée de la Résistance et de la déportation de Lyon (93 dossiers) et au MAMC de Saint-Etienne (53 dossiers) expliquent la proportion importante des libéralités en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les régions qui affichent une plus grande proportion d'achats (Occitanie), ne reçoivent pas forcément moins de dons en valeur absolue, mais comptent des musées qui achètent beaucoup (musée Fabre de Montpellier, Carré d'Art de Nîmes, musée Toulouse-Lautrec d'Albi...).

PART DES REGULARISATIONS DANS LES MODES D'ACQUISITION PAR REGION EN 2021



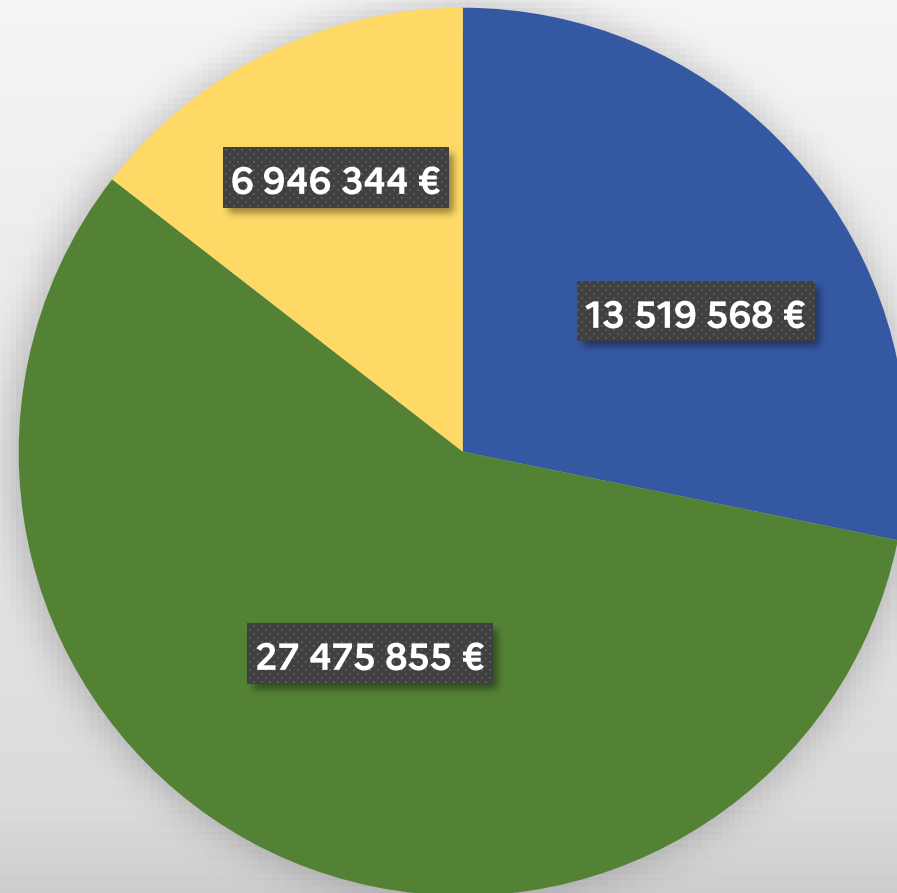
Note de lecture : la part des régularisations en région varie beaucoup d'une année sur l'autre. Un changement de direction, un projet de rénovation, la rédaction d'un nouveau PSC, peuvent entraîner un chantier de collection, et partant, un nombre important de dossiers de régularisation. C'est le cas, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du musée départemental de Nice, du musée des Alpilles à Saint-Rémi de Provence ou du musée des cultures et du paysage de Hyères. L'habitude prise par certains musées d'acquérir en vente publique sans solliciter la délégation permanente peut aussi expliquer des niveaux élevés de régularisation dans certaines régions comme en Pays de la Loire.

ÉVOLUTION DU MONTANT GLOBAL DES ACQUISITIONS ENTRE 2019 ET 2021



Note de lecture : l'évolution marquée du montant global des acquisitions entre 2019 et 2021 est à interpréter avec précaution. Elle tient en partie à l'augmentation du nombre de musées acquéreurs et de projets d'acquisition par musées. Elle s'explique surtout par une meilleure vigilance sur la valeur des libéralités, donnée de mieux en mieux transmise par les musées.

MONTANT TOTAL DES ACHATS, LIBÉRALITÉS ET RÉGULARISATIONS EN 2021



**MONTANT TOTAL :
47 941 767 €**

- Achats
- Libéralités
- Régularisations

Note de lecture : le montant des libéralités consenties aux musées de France a presque doublé entre 2019 et 2021. Cette évolution témoigne moins d'un doublement objectif de la valeur des libéralités que d'une meilleure visibilité des services de l'Etat sur ces estimations : les musées renseignent mieux cette donnée dans les formulaires d'acquisitions. Les libéralités constituent un enrichissement du patrimoine national, même si l'acquisition est réalisée à titre gratuit et ne pèsent donc pas sur le budget des collectivités. Une fois inscrites à l'inventaire, elles représentent en revanche un coût de gestion important pour les musées de France.

	2019	2020
Achats	11 797 684 €	12 418 509 €
Libéralités	12 553 671 €	18 115 921 €
TOTAL	24 351 355 €	30 534 430 €

PART DES VALEURS NON COMMUNIQUÉES EN CSRA EN 2021

ACHATS

1%

LIBÉRALITÉS

25%

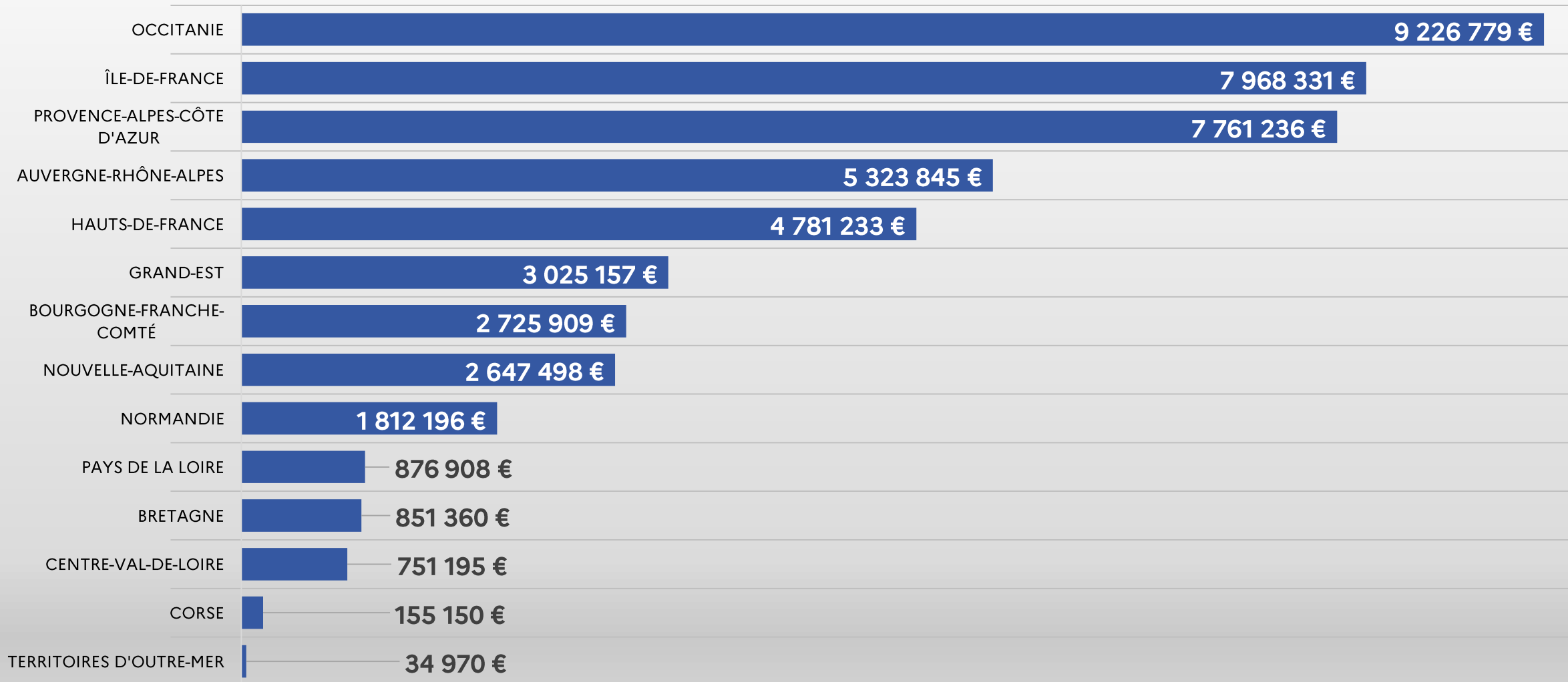
RÉGULARISATIONS

29%

	Achats	Libéralités	Régularisations
Nombre de dossiers avec un coût / une estimation non communiquée	13	390	69
Nombre total de dossiers	1068	1562	233

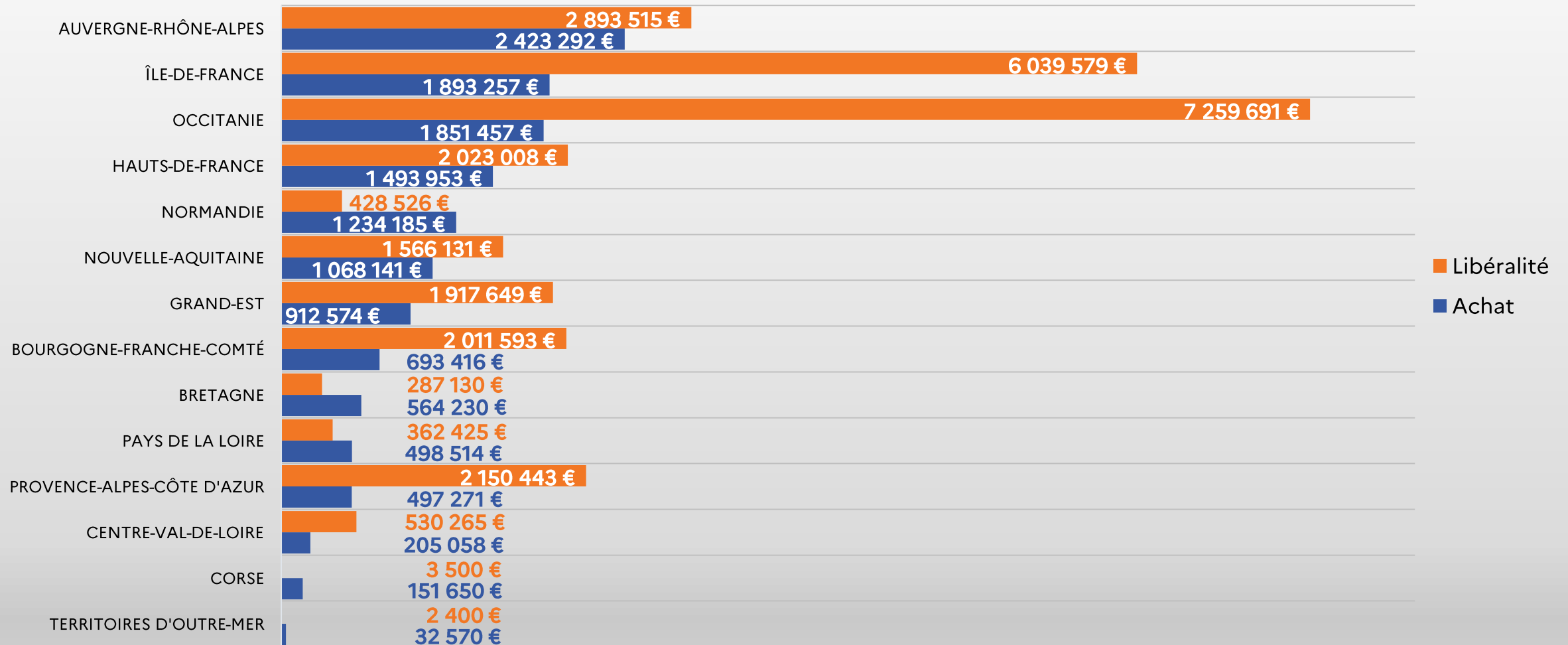
Note de lecture : les dossiers pour lesquels aucune valeur n'est communiquée par les musées sont encore trop nombreux, surtout s'agissant des libéralités (390 valeurs manquantes). Le travail de réduction de cette marge d'incertitude devra être poursuivi afin d'avoir une meilleure visibilité sur la valeur totale des acquisitions et sur l'enrichissement réel du patrimoine des collectivités. Les valeurs manquantes concernent tous les domaines scientifiques. Elles sont souvent peu significatives pour les objets ethnographiques, mais beaucoup plus importantes pour les œuvres d'art contemporain.

MONTANT DES ACQUISITIONS PAR RÉGION EN 2021



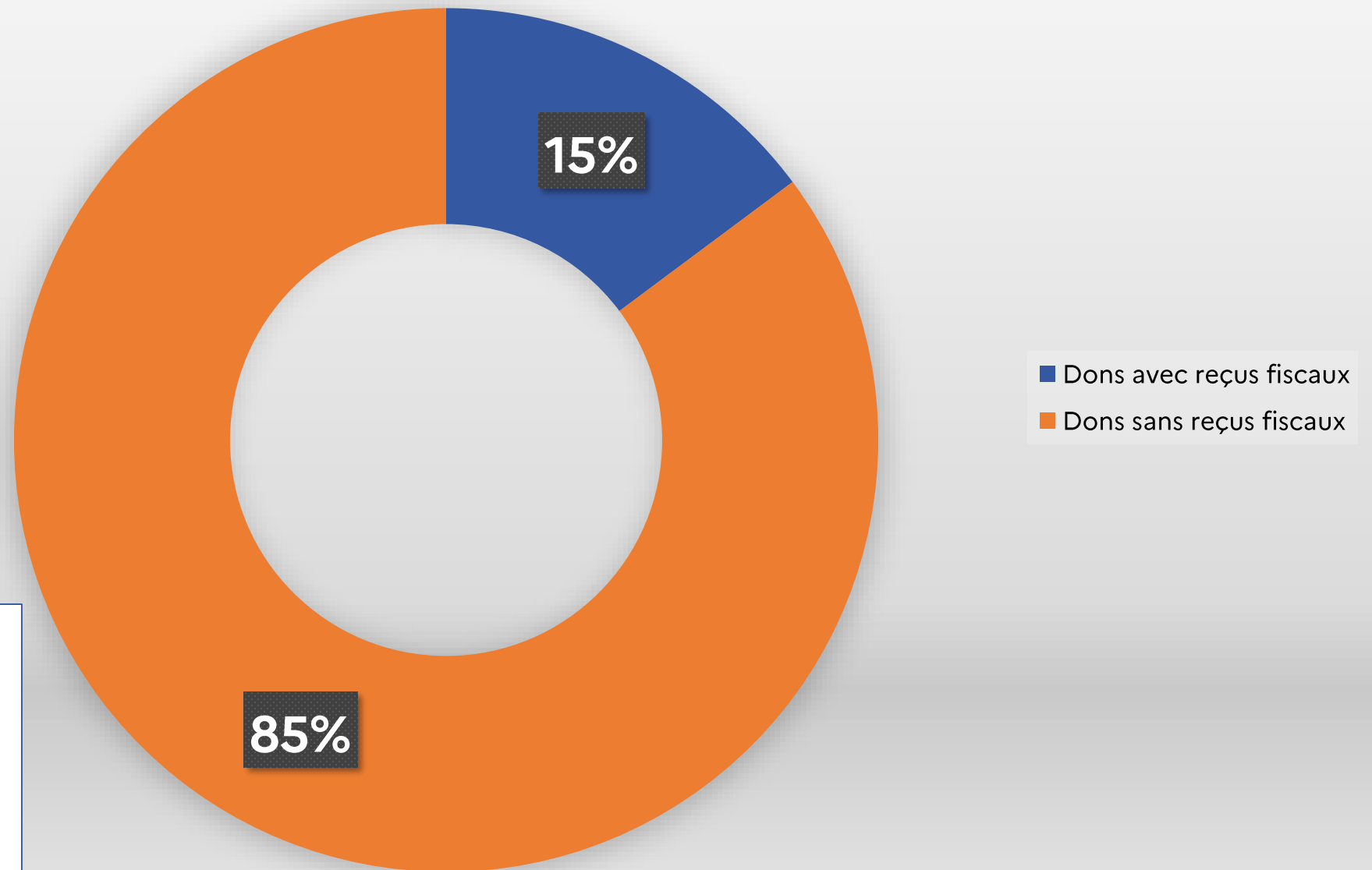
Note de lecture : certaines régions affichent des montants stables par rapport aux années précédentes (Ile-de-France). D'autres connaissent de fortes variations en raison d'acquisitions exceptionnelles (transfert de propriété de deux toiles de Fragonard de l'Etat au musée Fabre, régularisation d'une œuvre majeure pour le musée des Beaux-arts de Nice).

MONTANT DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS PAR RÉGION EN 2021



Note de lecture : ce graphique témoigne de l'importance des libéralités pour les musées territoriaux. Les dons constituent ainsi une source majeure d'enrichissement des musées de France dans de nombreuses régions. Ces chiffres auront vocation à être précisés à la hausse dans les années suivantes, de nombreux musées présentant encore en CSRA des acquisitions à titre gratuit sans estimation.

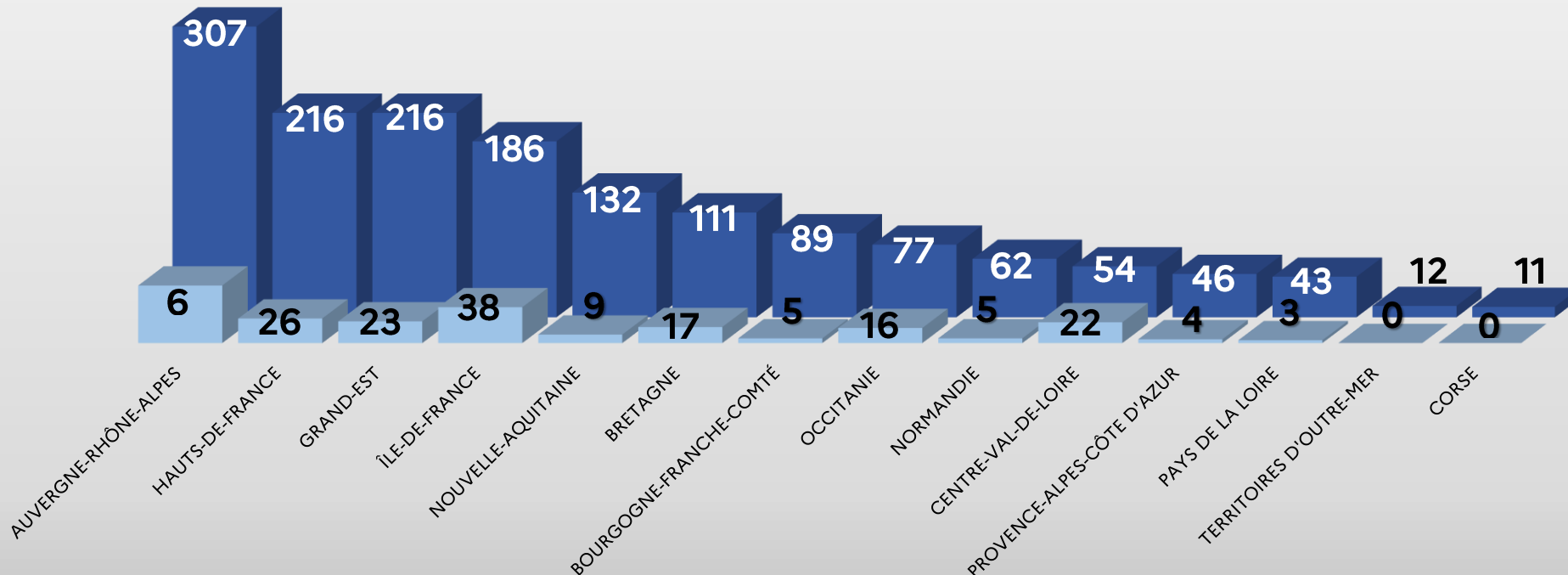
PART DES DONS AVEC ET SANS REÇU FISCAL EN 2021



Note de lecture : cette donnée est purement informative. Certains dossiers sont proposés par les musées sans précision d'un recours au reçu fiscal, cette demande pouvant intervenir en cours d'instruction, voire après les CSRA.

RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DE DONS ET DE REÇUS FISCAUX EN 2021

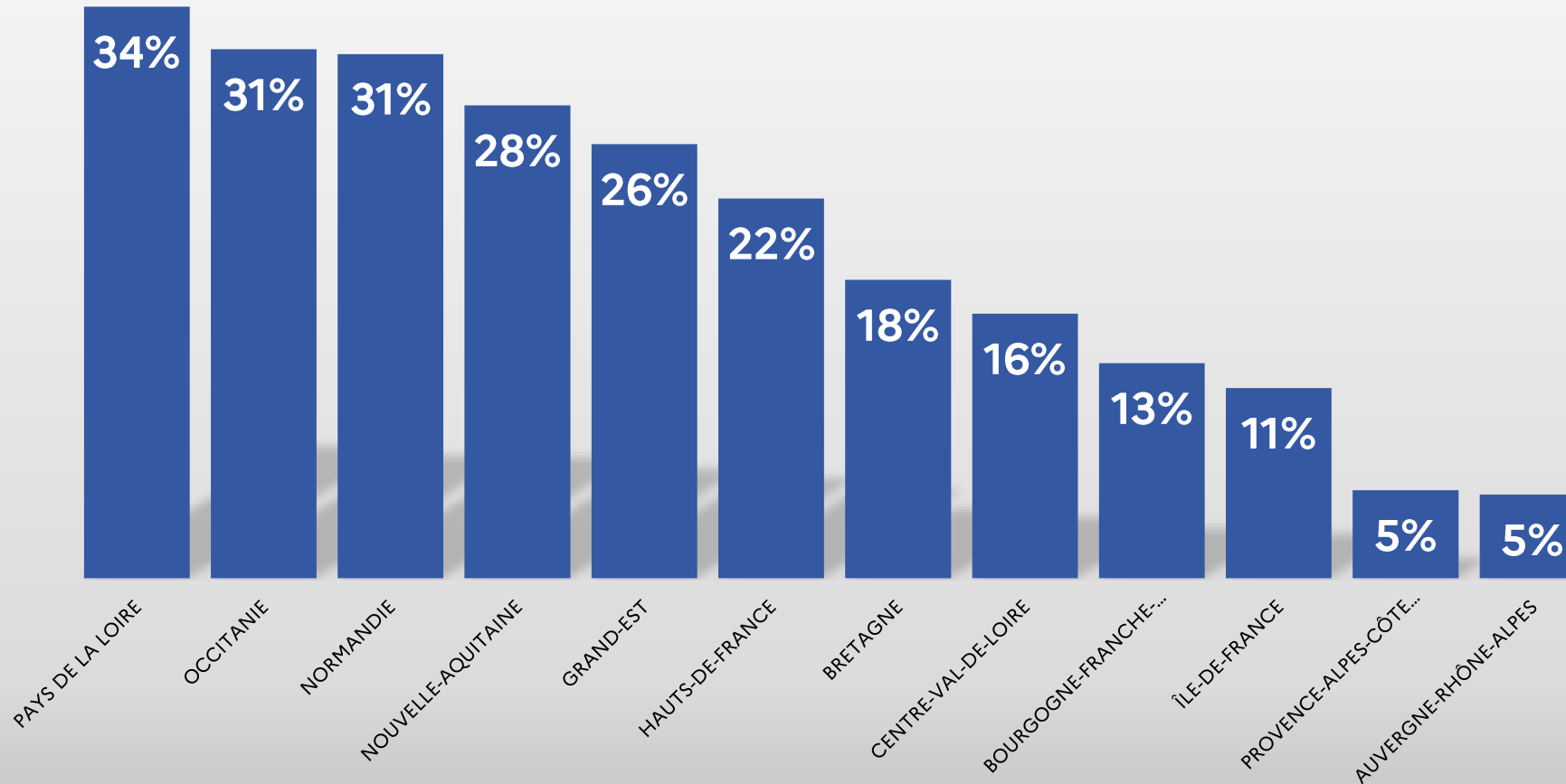
■ Reçus fiscaux ■ Dons



RÉGION	POURCENTAGE
Auvergne-Rhône-Alpes	20%
Hauts-de-France	12%
Grand-Est	11%
Île-de-France	20%
Nouvelle-Aquitaine	7%
Bretagne	15%
Bourgogne-Franche-Comté	6%
Occitanie	21%
Normandie	8%
Centre-Val-de-Loire	41%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9%
Pays de la Loire	7%
Territoires d'Outre-Mer	0%
Corse	0%

Note de lecture : si 15% des dossiers de don font l'objet d'une demande de reçu fiscal au niveau national, ce taux varie très sensiblement d'une région à l'autre. Progressivement, le SMF et les DRAC disposent d'une photographie plus exacte de l'usage de ce dispositif qui permet à de nombreux musées de France d'enrichir leur collection. Les CSRA ont ici un rôle essentiel, car ce sont les instances de contrôle des valeurs de référence servant à établir ces reçus. Elles doivent être justes et justifiées.

PART DES DELEGATIONS PERMANENTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES DOSSIERS EN 2021



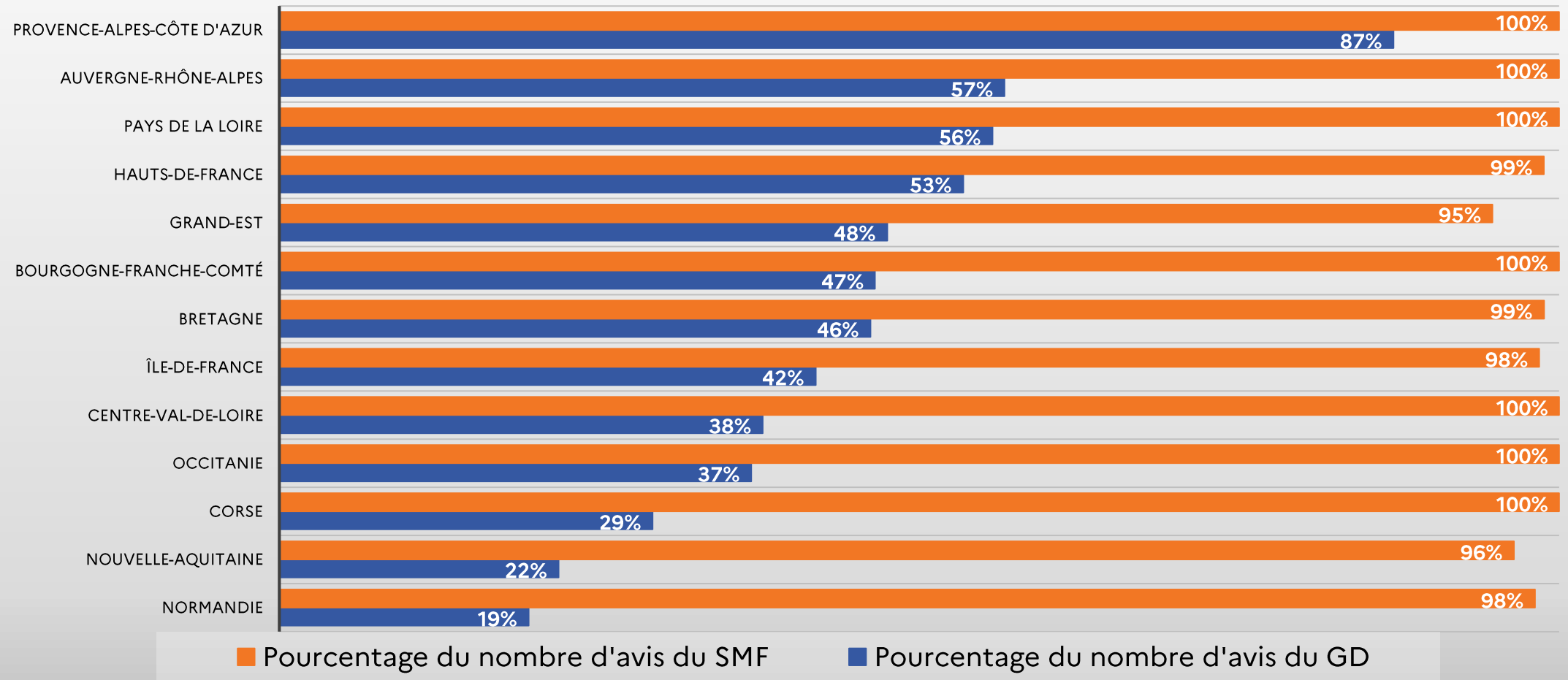
RÉGION	NOMBRE DE DP	NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS
Pays de la Loire	41	122
Occitanie	70	225
Normandie	49	159
Nouvelle-Aquitaine	79	284
Grand-Est	108	423
Hauts-de-France	94	421
Bretagne	30	171
Centre-Val-de-Loire	14	90
Bourgogne-Franche-Comté	22	174
Île-de-France	36	322
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	116
Auvergne-Rhône-Alpes	21	427
Corse	48	48

Note de lecture : le recours à la délégation permanente varie selon l'activité des DRAC. Un nombre réduit de CSRA sur l'année, ou l'absence de commission en fin d'année, au moment des grandes ventes publiques, peuvent expliquer un recours accru à la DP. Les sollicitations de la DP varient aussi en fonction de l'activité des musées en vente publique. Enfin, la crise sanitaire a aussi impacté l'organisation des commissions dans certaines régions, comme en Corse (100% de DP).

2. Résultats

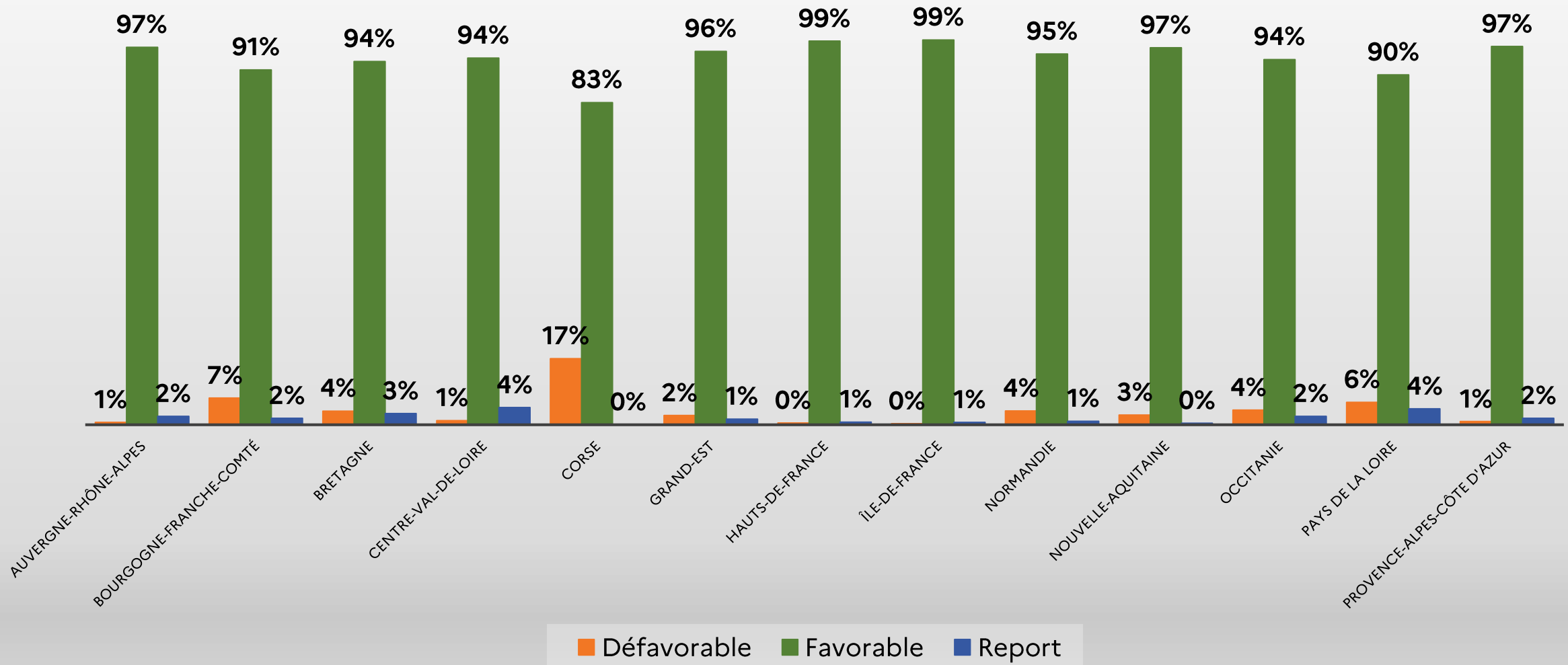
- **Activité des musées**
- **Nature des acquisitions**
 - Nombre et nature des dossiers et objets acquis
 - Modes et montants des acquisitions
 - Évaluation des avis sur les dossiers

PRÉSENCE DES AVIS DU SMF ET DES GRANDS DÉPARTEMENTS EN 2021



Note de lecture : ce graphique indique le pourcentage d'avis préalables du SMF et des grands départements, qui sont saisis en amont des CSRA pour donner un avis sur les projets d'acquisition des musées. Le taux de retour du SMF est très élevé. Celui des grands départements traduit moins leur activité réelle en direction des musées de France qu'une visibilité parfois incomplète du SMF et des DRAC sur les avis qu'ils rendent. Certaines disciplines restent également non couvertes par les grands départements. L'un des enjeux des années à venir est d'améliorer la circulation de l'information entre grands départements, SMF et DRAC.

RÉSULTATS DES CSRA 2021



Note de lecture : les projets d'acquisition reçoivent une majorité d'avis favorables en commission, mais beaucoup d'avis sont donnés sous réserve de compléments (prix, provenance, pièces juridiques, état de conservation...). En outre, de nombreux dossiers sont améliorés en amont des CSRA, grâce au dialogue nourri entre le SMF, la DRAC, les grands départements et les musées de France.

3. Conclusions

Pistes de réflexion

- ✓ Quelle stratégie vis-à-vis des musées absents des CSRA et en difficulté au regard de toutes les obligations du Code du Patrimoine ?
- ✓ Peut-on dématérialiser la procédure d'acquisition pour faciliter l'organisation des CSRA et avec quels outils ?
- ✓ Comment mieux mobiliser les grands départements sur leur mission d'expertise en matière d'acquisitions ?
- ✓ Peut-on alléger les ordres du jour des CSRA en se concentrant sur les dossiers à enjeux (quels critères de sélection et quelle organisation définir ?)